

FICHE PROGRAMME FORMATION - EN DISTANCIEL

« MENER DES ACTIONS DE TERRAIN POUR ACCOMPAGNER LA PARENTALITE DES POPULATIONS IMPACTEES PAR DEUX ANNEES DE CRISE SANITAIRE, EN ÎLE-DE-FRANCE »

FINANCEE PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ÎLE-DE-FRANCE
MODULE DE FORMATION DE 3H00 – 2022

Objectif de formation resitué dans un contexte :

L'objectif de ce module court de formation est de permettre à des acteurs de terrain - professionnels et bénévoles en Ile-de-France, dans le cadre de leurs missions - d'acquérir une base commune de savoirs, savoir-faire, savoir-être, pour mener des actions d'accompagnement à la parentalité.

La crise a été vécue différemment selon les personnes et certaines familles ont été fortement impactées ces deux dernières années.

Ce module de formation constitue également un espace d'échanges entre acteurs de terrain pour réfléchir à partir de situations rencontrées par les familles et pour élaborer collectivement des perspectives d'actions.

Ce module de formation s'intègre, notamment, dans les recommandations 2021 du Haut Conseil de la Santé Publique¹ : accompagner les acteurs de terrain pour « favoriser l'implantation des programmes validés de soutien à la parentalité », pour mettre en place des « actions de renforcement des habitudes de vie saine, notamment sur le sommeil, l'alimentation équilibrée, l'activité physique, la consommation de substances et l'exposition aux écrans, adaptées à l'âge et applicables en fonction de la situation des personnes ».

Objectifs pédagogiques : la formation vise l'acquisition de capacités chez les personnes investies - savoirs, savoir-faire, savoir-être

A l'issue de ce module de formation, les personnes formées seront en capacité :

- Identifier les difficultés rencontrées par les familles depuis deux ans – les impacts de la crise sanitaire et des (dé)confinement(s)
- Identifier et valoriser les compétences parentales et notamment celles mobilisées pendant la crise sanitaire
- Expliquer les effets possibles de la crise sur la santé globale (sommeil, alimentation, activité physique, régulation du stress et des émotions, liens sociaux, addictions, décrochage scolaire, usages du numérique...)
- Expliquer aux parents la vaccination Covid-19 des enfants âgés de 5 à 11 ans et des jeunes âgés de 12 à 17 ans
- Identifier les dispositifs-structures ressources pour orienter les familles en fonction des difficultés rencontrées
- Expliquer les principes d'actions en éducation pour la santé pour intervenir
- Identifier des outils d'animation pour des interventions auprès des parents
- Identifier des programmes probants de soutien à la parentalité
- Echanger à partir d'études de situations

¹ Haut Conseil de la Santé Publique, HCSP, Covid-19 : impact sur la santé mentale, 6 juillet 2021

Contenus :

- Résultats d'études sur les impacts de la crise sanitaire sur les familles (notamment, l'enquête du Haut Conseil de la Santé Publique, les enquêtes de Santé publique France)
- Quelles actions possibles pour accompagner la parentalité ? Exemple d'un programme probant PSFP « programme de soutien aux familles et à la parentalité » qui vise à développer des « facteurs de protection » et à mettre en place un « climat familial » positif
- Compétences parentales : les identifier, les valoriser, les renforcer
- Vers qui orienter :
 - Dispositifs d'écoute et de soutien en ligne
 - Structures/professionnels ressources sur les territoires
- Découverte d'outils d'animation pour agir
- Vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans et vaccination des jeunes âgés de 12 à 17 ans
- Réflexion collective à partir d'expériences de terrain

A qui s'adresse cette formation ?

- **Personnes et structures concernées** : tous les professionnels et bénévoles d'Ile-de-France qui interviennent directement auprès de parents impactés par la crise sanitaire, notamment des populations en situation de précarité éloignées des systèmes de soin et de prévention
- **Prérequis** :
 - Être un professionnel ou un bénévole qui intervient, sur le territoire de l'Ile-de-France, auprès de parents impactés par la crise sanitaire, notamment des populations en situation de précarité éloignées des systèmes de soin et de prévention
 - Cette formation en distanciel nécessite un prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro, des enceintes

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Afin de favoriser la dynamique de groupe et l'implication des personnes participantes, il y aura :
 - ✓ une alternance entre les séquences en plénière et en sous-groupes
 - ✓ des échanges et réflexions partagées à partir d'expériences de terrain
- Supports : diaporama, outils de communication et d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants en format numérique par mail à l'issue de la formation
- Méthodes participatives et interactives priorisées

Formateurs :

- Vanessa Dewallers, formatrice certifiée, 15 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation
- Laurent Bauer, Directeur du Codes93, 20 années d'expérience, spécialisé en promotion de la santé-éducation pour la santé-prévention, méthodologie de projets, gestion de la santé

Modalité :

- **Formation « inter² » en distanciel via « Zoom »**
- Les codes de connexion « zoom » vous seront communiqués via courriel, quelques jours avant le jour de la session
- Des conseils pour vous aider à vous connecter et à suivre cette formation en distanciel vous seront également communiqués, via courriel, quelques jours avant la session, dans le « livret d'accueil du stagiaire »

² « Inter » : qui regroupe des personnes issues de structures différentes.

Durée – horaires (se référer au site du Codes93) :

- 9h30-12h30 ou 13h00-16h00
- 3h00 de formation en distanciel via « Zoom » + 15 minutes pour renseigner l'auto-évaluation à l'issue de la session
- Nous vous remercions de vous connecter 10 minutes avant le démarrage de la session, soit à 9h20, ou 12h50

Modalités de suivi et d'évaluation :

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, et diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- Fiche d'émargement par demi-journée – en distanciel votre identification via l'espace « discussion de Zoom » fera office de fiche d'émargement

Modalités et délai d'accès/inscriptions :

- Pour s'inscrire, veuillez renseigner le formulaire d'inscription en ligne via le site du Codes93 : <http://codes93.org/prevention-covid/>
- Nous vous remercions de procéder à votre inscription uniquement si vous êtes certains de pouvoir vous investir à la session de formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 4 jours avant la session de formation
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

Vous souhaitez des renseignements :

Merci de contacter :

- Vanessa Dewallers, formatrice Codes93, vanessa.dewallers@codes93.org
- Ou M. Laurent BAUER, Directeur Codes93, laurent.bauer@codes93.org

Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

Accessibilité :

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

Financement :

- Les actions de formation sont entièrement financées par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Elles sont gratuites pour les personnes qui s'y investissent.

Dates 2022 (se référer au site du Codes93) :

- Merci de se référer régulièrement au site du Codes 93 pour prendre connaissance des dates des différents modules et différentes sessions de formation, dans le cadre de ce programme financé par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France :

<https://codes93.org/prevention-covid/>